

Promotion interne 2026 ?



Inégalité de traitement !

Un recours au tribunal administratif (TA) est possible ...

Le dispositif de promotion interne mis en place par la Région Normandie inscrit dans le protocole accord RH de 2018 que **seule la CGT-CRN n'a pas signé** est un mode détourné de la loi. C'est un dispositif illégal.



Ce que ne permet pas le statut :

- ✓ Exclusion d'agents promouvables ;
- ✓ Refus d'examiner leur candidature ;
- ✓ Rupture d'égalité de traitement différencié sans justification suffisante ;
- ✓ Blocage de l'accès à la carrière (impossibilité pour certains agents d'évoluer) ;
- ✓ Détournement de la promotion interne.

Ce critère est à l'évidence un outil de régularisation de la gestion RH. Il est en conséquence juridiquement plus que contestable. Il est manifestement permanent.

Ainsi, la Région Normandie a créé une restriction illégale d'accès au déroulement de carrière. Dans les faits, il y a une rupture manifeste d'égalité entre les agents promouvables.



Les conditions de promotion sont définies par les statuts particuliers (ancienneté, services, etc.).

Si l'autorité territoriale dispose d'un pouvoir d'appréciation dans le choix des agents proposés, ce pouvoir ne peut prétendre à ajouter une condition d'accès non prévue par les textes et d'éliminer les agents dont les demandes de promotion pourraient être examinées.

Ce dispositif conduit à traiter différemment des agents pourtant placés dans une situation identique du fait de leur cadre d'emplois, leur ancienneté et leur caractère promouvable.

En effet, les seuls dossiers examinés sont ceux des agents en différentiel grade/emploi/fonction, tandis que tous les autres agents sont exclus de la promotion. Cette différence de traitement, fondée sur un critère interne est de nature à porter atteinte au principe d'égalité d'accès au déroulement de carrière.



Si vous êtes concerné(e) par cette situation injuste contactez la CGT-CRN !

*Syndicat CGT des personnels de la Région NORMANDIE,
Site de Rouen 5, rue Schuman CS 21129, 76 174 Rouen Cedex
Téléphone : 02 35 52 31 25
Site de Caen Abbayes aux dames place Reine Mathilde CS 50523, 14 035 Caen
syndicatcgtrcn@normandie.fr*